

Mesures non conformes aux PCGR

Pour évaluer ses résultats, BMO utilise à la fois des mesures conformes aux PCGR et certaines mesures non conformes aux PCGR. Les organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières exigent que les entreprises préviennent les lecteurs que les résultats et mesures rajustés en fonction de critères autres que les PCGR n'ont pas une signification standard selon les PCGR et sont difficilement comparables avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises.

La direction présente parfois des montants rajustés pour tenir compte de certains éléments significatifs. Les montants et mesures indiqués sur une base qui exclut les éléments significatifs sont considérés comme utiles car ils sont susceptibles de mieux refléter l'évolution des résultats d'exploitation. Comme ces charges ne sont généralement pas régulières et que leur ampleur varie, les rajustements qui en tiennent compte sont utiles pour évaluer les tendances des résultats trimestriels. À compter du quatrième trimestre de 2008, nous avons choisi de cesser de classer comme des éléments significatifs certaines charges liées aux marchés financiers et certaines pertes sur produits de base, et de présenter les points saillants des résultats en excluant ces éléments, car ils durent depuis plus longtemps que ce que nous avons prévu lorsque nous avons commencé à les classer comme éléments significatifs. De même, nous avons cessé de classer les changements à la provision générale pour pertes sur créances comme éléments significatifs et de présenter les résultats en excluant ces montants, les changements à la provision générale étant devenus plus fréquents dans les dernières périodes.

Nous communiquons parfois certains résultats excluant les effets d'éléments notables, mais lorsque nous le faisons, nous indiquons généralement aussi la mesure conforme aux PCGR la plus semblable et donnons des détails sur l'élément de rapprochement. Pour aider les lecteurs, nous fournissons également un tableau à la page 36 qui résume les éléments notables ayant eu une incidence sur les résultats des périodes courantes.

Le profit économique net est une mesure non conforme aux PCGR qui représente le revenu net avant amortissement attribuable aux actionnaires ordinaires, moins une charge au titre du capital, et constitue une mesure efficace de la valeur économique ajoutée.

Mesures conformes aux PCGR et mesures connexes non conformes aux PCGR utilisées dans le Rapport de gestion

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2008	2007	2006
Total des frais autres que d'intérêts a)	6 894	6 601	6 353
Amortissement des actifs incorporels	(42)	(46)	(44)
Frais autres que d'intérêts avant amortissement b) 1)	6 852	6 555	6 309
Revenu net	1 978	2 131	2 663
Amortissement des actifs incorporels, après impôts sur les bénéfices	35	38	36
Revenu net avant amortissement 1)	2 013	2 169	2 699
Dividendes sur actions privilégiées	(73)	(43)	(30)
Charge au titre du capital 1)	(1 535)	(1 523)	(1 439)
Profit économique net 1)	405	603	1 230
Revenu c)	10 205	9 349	9 985
Croissance du revenu (%) d)	9,2	(6,4)	1,5
Ratio de productivité (%) ((a/c) x 100)	67,6	70,6	63,6
Ratio de productivité avant amortissement (%) ((b/c) x 100) 1)	67,1	70,1	63,2
Croissance des frais autres que d'intérêts (%) e)	4,4	3,9	0,3
Croissance des frais autres que d'intérêts avant amortissement (%) f) 1)	4,5	3,9	1,1
Levier d'exploitation (%) d-e)	4,8	(10,3)	1,2
Levier d'exploitation avant amortissement (%) d-f) 1)	4,7	(10,3)	0,4
RPA (à partir du revenu net) (en dollars)	3,76	4,11	5,15
RPA avant amortissement 1) (à partir du revenu net avant amortissement) (en dollars) 1)	3,83	4,18	5,23

1) Montants ou mesures non conformes aux PCGR.

2) Le tableau ci-dessus présente les mesures non conformes aux PCGR utilisées par BMO et leurs plus proches équivalents selon les PCGR.